

PICHON, Pascal (ARS-BFC/BFC/DSP)

De: ARS-BFC-PEPS
Envoyé: lundi 12 septembre 2022 09:03
À: ARS-BFC-PEPS
Objet: 22-09-09 - MKP – vaccination : Démat Social, conditions de conservation des vaccins et file active
Pièces jointes: 20220908_Courrier d'information Vaccins Jynneos et Imvanex.pdf; 20220908_FAQ PUI IMVANEX et JYNNEOS_V2.pdf

De : ALERTE <alerte@sante.gouv.fr>
Envoyé : vendredi 9 septembre 2022 18:27
Cc : ALERTE <alerte@sante.gouv.fr>
Objet : MKP – vaccination : Démat Social, conditions de conservation des vaccins et file active

Bonjour,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous de nouvelles informations relatives à la campagne de vaccination Monkeypox.

1°/ Reporting doses de vaccin MKP administrées via l'outil Démat Social

Comme indiqué dans le MINSANTE n°2022_58 relatif au reporting des doses de vaccins administrées, **l'utilisation de l'outil Démat Social est obligatoire depuis le 5 septembre.**

Lundi dernier nous vous avons signalé des erreurs pour les données produites par « centre » dans les tableaux de Santé publique France (fichier xlsx.). Comme indiqué en réunion hier, ce problème a été résolu cette semaine et les données ont toutes été corrigées.

A compter du lundi 12 septembre le suivi et le reporting des administrations de vaccins sera exclusivement réalisé via Démat Social et il ne sera plus possible pour les ARS de remonter au CORRUSS les données des éventuels centres qui ne saisiraient pas encore leurs données sur le formulaire Démat Social, aussi :

- si la saisie sur Démat Social n'a pas été faite le jour même de l'administration de la dose, **il reviendra au centre de saisir les données de manière rétrospective** en veillant à préciser la date réelle de l'administration de la dose ;
- l'exhaustivité des remontées Démat Social à compter du lundi 12 septembre permettra de **générer un « T0 »**. Le CORRUSS reviendra vers chaque ARS dans le courant de la semaine prochaine pour « valider » les données relatives aux doses administrées jusqu'au 11/09 inclus.

Enfin, pour tenir compte des ajustements réalisés dans le formulaire en ligne Démat Social, **le « flyer » relatif à la collecte de données personnelles sera actualisé en début de semaine prochaine sur le site du MSP**. Les centres pourront le télécharger directement depuis le site du MSP dans la rubrique ressources et supports de communication « Vaccination » : [Monkeypox : ressources et supports de communication - Ministère de la Santé et de la Prévention \(solidarites-sante.gouv.fr\)](https://solidarites-sante.gouv.fr/monkeypox-ressources-et-supports-de-communication-ministere-de-la-sante-et-de-la-prevention).

2°/ Actualisation des informations relatives aux conditions de conservation des vaccins

Les vaccins IMVANEX et JYNNEOS sont utilisés dans le monde depuis plusieurs mois et à ce titre leurs données de stabilité sont régulièrement réévaluées.

Suite à de nouvelles évaluations de ces données par l'ANSM, des modifications interviennent sur les durées de conservation à appliquer lors de la décongélation des vaccins. Ces modifications sont reprises dans les documents en PJ (courrier d'information et FAQ de Santé publique France), et feront également l'objet d'une mise à jour sur le site de l'ANSM (<https://ansm.sante.fr/dossiers-thematiques/monkeypox/les-vaccins>).

Ainsi, la nouvelle péremption est de :

- **56 jours (8 semaines)** après conservation à $-80^{\circ}\text{C} \pm 10^{\circ}\text{C}$ ou $-20^{\circ}\text{C} \pm 5^{\circ}\text{C}$, à l'abri de la lumière **sans dépasser la date de péremption à -20°C inscrite sur la boîte**. Il n'est ainsi plus nécessaire de passer par un stockage intermédiaire en $-20^{\circ}\text{C} \pm 5^{\circ}\text{C}$ pour bénéficier de cette conservation ;
- **14 jours (2 semaines)** après conservation à $-80^{\circ}\text{C} \pm 10^{\circ}\text{C}$ ou $-20^{\circ}\text{C} \pm 5^{\circ}\text{C}$, à l'abri de la lumière **si la date de péremption en -20°C est dépassée, sans dépasser la date de péremption à -80°C** ;
- **NB** : les données de stabilité et les conditions de conservation pour le lot P00027 (prorogé) restent inchangées (le courrier d'information du 20/07/2022 est toujours valide : pas de stockage en -20°C , conservation de 14 jours après sortie du congélateur en -80°C).

Récapitulatif :

	IMVANEX - JYNNEOS	
	Conservation à $-50^{\circ}\text{C} \pm 10^{\circ}\text{C}$ ou à $-80^{\circ}\text{C} \pm 10^{\circ}\text{C}$	Conservation à $-20^{\circ}\text{C} \pm 5^{\circ}\text{C}$
Durée de conservation	5 ans	2 ans
Durée de conservation à l'abri de la lumière à $+5^{\circ}\text{C} \pm 3^{\circ}\text{C}$	- 56 jours (8 semaines) sans dépasser la date de péremption indiquée sur la boîte pour une conservation à -20°C ; - 14 jours (2 semaines) au-delà de la date de péremption indiquée sur la boîte pour une conservation à -20°C, sans dépasser la date de péremption à -80°C ; - 14 jours (2 semaines) pour le lot P00027, sans dépasser la date de péremption à -80°C.	- 56 jours (8 semaines) sans dépasser la date de péremption indiquée sur la boîte.

Ces informations sont susceptibles d'évoluer à la lumière de nouvelles données.

Par ailleurs, nous vous rappelons que s'agissant de médicaments appartenant au stock Etat, **aucune destruction n'est possible sans autorisation préalable de Santé publique France** : qualite@santepubliquefrance.fr.

Nous reviendrons vers vous dès la semaine prochaine *via* un reply du MINSANTE n°56 avec ces informations.

3°/ Expression des besoins pour les prochaines semaines et évaluation de la file active de patients

Pour les prochaines expressions de besoins en doses de vaccin MKP, les modalités décrites dans le MINSANTE n°2022_48 continuent de s'appliquer jusqu'à nouvel ordre (expression des besoins pour le mercredi 10h, livraisons le jeudi de la semaine suivante).

Pour calibrer au mieux les prochaines livraisons en vaccins MKP, il est important d'évaluer le plus fidèlement possible la file active de personnes restant à vacciner en D1 sur votre territoire. Aussi, nous vous remercions de bien vouloir nous fournir une **estimation du nombre de personnes restant à vacciner en D1 dans votre région**. Les centres de santé sexuelle, les COREVIH et les associations communautaires notamment peuvent vous aider à évaluer cette file active. Dans la mesure du possible, ces éléments devront être remontés au CORRUSS (alerte@sante.gouv.fr) avec la prochaine expression de besoins.

Cordialement,

CORRUSS

Centre Opérationnel de Régulation et de Réponse aux Urgences Sanitaires et Sociales

Ministère de la Santé et de la Prévention

14, Avenue Duquesne, 75007 Paris

Tél : 01 40 56 99 99

www.solidarites-sante.gouv.fr